

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 16.12.2019

Finances : Dépenses nouvelles – Année 2020

Le conseil municipal autorise Mme le Maire, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Voirie : Adoption d'une convention d'occupation du domaine public non routier pour l'implantation d'un sous-répartiteur optique – ROSACE

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public non routier pour l'implantation d'un sous-répartiteur optique avec ROSACE dans la rue du Maréchal Leclerc (en face du passage souterrain de la RD 1083) à Kogenheim.

Affaires forestières

Le conseil municipal :

- approuve le programme des travaux de l'année 2020 et la prévision des coupes à façonner pour les recettes de la forêt communale.
- approuve l'état d'assiette pour l'année 2021 sous réserve de pouvoir la modifier fin 2020 lors de son inscription à l'état prévisionnel des coupes.

Affaires scolaires – Demande d'aide au transport scolaire 2019-2020

Le conseil municipal décide de verser à la coopérative scolaire de Kogenheim une subvention pour l'année scolaire 2019-2020 qui est destinée au paiement des transports scolaires pour les sorties pédagogiques organisées par les enseignants.